

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE - ÉTUDIANT POUR L'ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le mercredi 7 octobre 2026, 12 h, à la Margelle

Nom et prénom _____
Adresse _____
Code postal _____
Téléphone _____ ou _____
No membre (matricule) _____ Courriel _____

Concentration _____
Niveau d'études 1^{ère} année () 2^e année () 3^e année ()
Candidature étudiant () externe ()

Pour quels motifs sollicitez-vous un mandat d'administrateur à la coopérative ?

Les séances du conseil d'administration de Coopsco Sainte-Foy ont lieu aux dates suivantes :

27 octobre 2026	PRÉSENTIEL	18h00 – 20h30
1 décembre 2026	PRÉSENTIEL	18h00 – 20h30
23 février 2027	PRÉSENTIEL	18h00 – 20h30
6 avril 2027	PRÉSENTIEL	18h00 – 20h30
25 mai 2027	PRÉSENTIEL	18h00 – 20h30
22 juin 2027	PRÉSENTIEL	18h00 – 20h30
14 septembre 2027	PRÉSENTIEL	18h00 – 20h30

Note : Une activité d'accueil et de formation aura lieu entre 9h30 et 14h00 le 14 octobre 2026, soit durant la semaine de relâche. Des informations vous seront transmises à la suite de l'élection.

En posant votre candidature, vous confirmez votre disponibilité pour les séances du conseil d'administration ainsi que pour l'activité d'accueil, tels que spécifié ci-dessus.

Veuillez noter que les membres du conseil d'administration ne reçoivent aucune rémunération pour leur implication. Toutefois, une politique permet d'attribuer des cartes cadeaux selon l'implication hors CA ainsi que certains avantages leur sont accordés en cours de mandat (formations, repas, déplacements et inscription à des colloques etc...)

Signature _____ Date _____

- Complétez et envoyez ce formulaire accompagné d'un CV et de votre horaire par courriel à info@coopscosf.com au plus tard **le mardi, 6 OCTOBRE 2026 à 12 h. Vous pouvez également compléter le formulaire en ligne à www.coopscosf.com dans la section « Conseil d'administration ».**
- Les élections auront lieu lors de l'assemblée générale **le mercredi, 7 octobre entre 12 h et 14h. Votre présence est requise pour défendre votre candidature.**